ASSOCIES
Michel COPPENS
Ingénieur Civil
A.I.Ms
Expert près les Tribunaux
Inscrit à l'ABEX

Pascal HOORNAERT
Ingénieur ECAM 87
Expert près les Tribunaux
Inscrit à l'ABEX

Justin COURTOIS
Ingénieur Civil
Architecte

CO² PARTNERS EST UNE DIVISION DE LA SRL D.C. (0436.637.976)

Av. Léon Champagne,2
1480 SAINTES
Belgique

Tél:

+32 (0)2 391 45 90

Courriel :
expertise@ingburexphc.com

SYNDIC - ABRI EUROPE

Monsieur Guy VAN ACKERE
Avenue Victor Rousseau 272
1190 FOREST
BELGIQUE

Email :ceo@abrieurope.be
VOS REF :

CONCERNE : 4757PRI22 - ACP Avenue Van Becelaere 117 - 1170 BRUXELLES

RAPPORT D'EXPERTISE RELATIF AU PLAFOND DE LA CHAMBRE ARRIÈRE DU 5IÈME ÉTAGE.

A votre demande, nous nous sommes rendus, ce 15/09/2022, en votre compagnie dans l'appartement de droite (dos à la rue) du 5ième étage (Monsieur Laurent VAN DER HEYDEN).

Ce dernier a constaté l'effondrement du plafonnage de la chambre située à l'arrière droit (dos à la rue).

Ce décollement est provoqué par la rupture du claveau en terre cuite composant le plafond couvrant cet étage. Elle se produit contre les poutrains situés le long du mur pignon de l'immeuble.

ASSOCIES
Michel COPPENS
Ingénieur Civil
A.I.Ms
Expert près les Tribunaux
Inscrit à l'ABEX

Pascal HOORNAERT
Ingénieur ECAM
87
Expert près les Tribunaux
Inscrit à l'ABEX

Justin COURTOIS
Ingénieur Civil
Architecte

CO² PARTNERS EST UNE DIVISION DE LA SRL D.C. (0436.637.976)

Av. Léon Champagne,2
1480 SAINTES
Belgique

Tél:

+32 (0)2 391 45 90

Courriel :

expertise@ingburexphc.com

Cette rupture pourrait résulter d'un choc reçu sur la toiture plate par suite de l'envol d'un élément en béton de la cheminée de toiture.

ASSOCIES
Michel COPPENS
Ingénieur Civil
A.I.Ms
Expert près les Tribunaux
Inscrit à l'ABEX

Pascal HOORNAERT
Ingénieur ECAM 87
Expert près les Tribunaux
Inscrit à l'ABEX

Justin COURTOIS
Ingénieur Civil
Architecte

CO² PARTNERS EST UNE DIVISION DE LA SRL D.C. (0436.637.976)

Av. Léon Champagne,2
1480 SAINTES
Belgique

Tél:

+32 (0)2 391 45 90

Courriel :

expertise@ingburexphc.com

Il nous paraît nécessaire de retirer l'ensemble du revêtement en plâtre du plafond pour vérifier que la dégradation est localisée.

Si tel est le cas, et dans la mesure où nous nous trouvons sous la toiture, et afin d'éviter le percement de

ASSOCIES
Michel COPPENS
Ingénieur Civil
A.I.Ms
Expert près les
Tribunaux
Inscrit à l'ABEX

Pascal HOORNAERT
Ingénieur ECAM
87
Expert près les
Tribunaux
Inscrit à l'ABEX

Justin COURTOIS
Ingénieur Civil
Architecte

CO² PARTNERS EST UNE DIVISION DE LA SRL D.C. (0436.637.976)

Av. Léon Champagne,2
1480 SAINTES
Belgique

Tél:

+32 (0)2 391 45 90

Courriel :
expertise@ing
burexphc.com

l'étanchéité, nous sommes d'avis que la solution suivante pourrait être adoptée dans ce cas précis :

- Injection des fissures visibles dans le claveau cassé à l'aide d'un mortier d'injection de type FIS 360 S.
- Remplissage du vide du claveau cassé par une mousse polyuréthane (de type SIKA à faible expansion) injectée après mise en place d'une plaque de coffrage.
- Mise en place d'un plafond sur structure « gyproc » fixée aux poutrains et mise transversalement à ces derniers.

Il nous paraît important de noter que cette réparation ne permet pas de rétablir les charges normatives sur le plancher de toiture, et ne peut donc convenir que si la dégradation est localisée.

Si la dégradation apparaît non localisée, il faudra alors faire appel à un bureau d'étude en stabilité en vue d'étudier une solution adéquate après investigations complémentaires visant à connaître précisément le complexe de toiture et notamment l'existence et le type de béton de compression (armé ?) sur les poutrains claveaux. Cela relève alors de la réparation structurelle.

Tubize, le lundi 19 septembre 2022
Michel COPPENS
Ingénieur Civil A.I.Ms(86)
Expert près les Tribunaux.
(Certificat E.J. U.Lg. 2009)